

MÉMOIRE

BAPE

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Présenté par Gilles Arsenault

Pour la coop de solidarité, les jardins de la montagne

OCTOBRE 2020

Depuis maintenant 23 ans, ma conjointe et moi avons débuté l'aventure des jardins de la montagne à Petit-Saguenay. Une ferme maraîchère certifiée biologique, qui emploie maintenant jusqu'à huit travailleurs. Notre position géographique nous situe sur un plateau fertile à la hauteur de l'île St-Louis sur le fjord du Saguenay. Le voisin immédiat de notre terre est le Parc National du Saguenay, ainsi les trois ruisseaux qui traversent nos champs et irriguent nos cultures, prennent source dans le parc. Ce voisinage nous est salutaire, car le parc de conservation nous protège de toute éventuelle présence d'activités pouvant avoir des impacts négatifs sur notre milieu et nos activités. Puisque ce parc de conservation interdit aux randonneurs de piétiner des plantes en marchant à l'extérieur d'un sentier nous pouvons prétendre que les activités industrielles n'y sont pas les bienvenues!

Ayant suivi la première partie des travaux de la commission, la question que j'aurais souhaité poser aurait porté sur le choix de l'emplacement du projet.

«Est-ce que le promoteur a envisagé de choisir comme site le parc du Bic près de Rimouski ou encore l'archipel de Mingan, aurait-il préféré l'île Bonaventure ou pourquoi pas s'installer au parc Maisonneuve avec accès au port de Montréal? Évidemment toutes ces possibilités ne sont absolument pas envisageables! Personne ne pourrait envisager l'une ou l'autre de ces possibilités car tous ces parcs sont des joyaux collectifs où il est impensable d'envisager ce type de projet! Pourquoi peut on l'envisager, pas dans un, mais dans deux parcs que sont le Parc National du Saguenay et le Parc Marin Saguenay St-Laurent? Déjà à cette question pour moi il n'y a aucune réponse acceptable.»

J'entends les arguments du fait que l'industrie forestière et les alumineries naviguent déjà sur le fjord. Mais ces «droits acquis» qui datent de plus d'un siècle pour un et de 1926 pour l'autre, ne signifient en rien que c'est bar ouvert pour la suite maintenant que nous avons deux parcs pour protéger ce milieu unique et exceptionnel !

Autre élément qui m'interpelle : l'énergie électrique que nécessite ce projet.

Notre énergie hydroélectrique représente un de nos biens collectifs dont nous pouvons être les plus fiers comme québécois. Que nous possédions une importante source d'énergie parmi les plus verte à l'échelle mondial nous oblige à en être jaloux et protecteur. Protecteur que son utilisation soit utile au bien commun.

Pour notre ferme, notre certification biologique depuis plus de deux décennies nous a amené à réfléchir sur nos impacts environnementaux pour toutes nos activités. À titre d'exemple notre mise en marché en circuits courts nous amène à vendre l'ensemble de

notre production dans un rayon de maximum 100km afin de limiter les transports. L'utilisation de l'électricité à des tarifs avantageux comme l'a annoncé le gouvernement en temps de pandémie pour chauffer nos serres nous permettrait de réduire notre empreinte carbone tout en augmentant notre productivité. Mais voyez-vous l'électrification des campagnes au Québec de 1947 à 1955 n'est pas complété! En effet notre ferme comme des centaines d'autres ne sont pas desservies par un réseau triphasé qui nous permettrait d'utiliser notre hydroélectricité afin d'accroître notre souveraineté alimentaire. À l'échelle du Québec, nous aurions là un vaste projet des plus constructif qui assurerait bien des «jobs» à tous ces travailleurs membre du syndicats des électriciens qui se dise «pour GNL» mais qui dans le fond ne veulent que des emplois pour leurs membres! Avec cette idée qui est déjà présente dans un certain discours de notre gouvernement, si collectivement on s'y mettait pour vrai à travailler à l'électrification des transports les 550 mégawatt prévues à ce projet d'exportation, nous servirait ici à réduire significativement nos GES et accroître notre autonomie alimentaire.

Enfin le promoteur, avec un financement pour le moins douteux provenant de paradis fiscaux, légal mais pas moral, travaille depuis 2014 à trouver des réponses «réconfortantes» à toutes les questions pouvant nuire à l'acceptation de son projet. Je n'ai vraiment pas été impressionné par le travail fait en six ans par l'équipe du promoteur tel que présenté lors de la première partie des audiences de la commission. En fait, ils ont trouvé des réponses pour la plupart des questions peu importe la méthode, le plus souvent en employant des «experts» bien payés pour trouver la réponse qui leur convient! A titre d'exemple, Est-ce que les méthaniers auront un impact sonore sur les bélugas dans le fjord? Un expert présente une étude qui démontre qu'il n'y aura pratiquement pas d'impact que 180 transports aller retour par an, soit un bateau par jour ne représentent qu'une augmentation de 1 % du trafic sur le fjord! Que des chiffres pour se donner bonne image, nous ne sommes pas dupe en fait leur pseudo étude comptabilisait les traversiers à Tadoussac qui passe au vingt minutes!! D'ailleurs, les scientifiques indépendants de l'Université du Québec en Outaouais, ont rapidement déboulonné l'étude commandité par le promoteur. C'est identique pour la sécurité, quel sera l'impact lorsque la ligne haute tension à la hauteur de L'Anse St-Jean sera recouverte de verglas et que la hauteur de celle-ci diminuera de moitié en février avec le chenal ouvert au centre du fjord!? Bref de la poudre aux yeux pour présenter le promoteur comme étant tellement bon, angélique et écologique! Il faut être culotté, Alors que l'on parle de quoi?

Un projet d'extraction de gaz par fracturation hydraulique en Alberta (ce

que nous avons collectivement rejeté ici au Québec), pour ensuite l'expédier par pipeline jusqu'au Saguenay en passant par des régions peu peuplées du nord du Québec avec une des plus importante concentration de cours d'eau; une fois à La Baie refroidir ce gaz à -162 C en utilisant NOTRE énergie verte afin d'avoir l'air vertueux Pour finalement l'exporter en Asie et en Europe où personne n'est en mesure de confirmer à 100% à quoi servira ce gaz! Est-ce pour remplacer le charbon ou augmenter la consommation d'énergie! Dans les régions du monde avec la plus importante croissance économique j'ai tendance à croire d'avantage la seconde option.

Bref une usine d'embouteillage de gaz qui ne produit aucun bien et aucun service pour notre région et pour le Québec en échange de quoi nous assumons tous les risques environnementaux contre quelques jobs bien payées et des profits pour des investisseurs étrangers!

Notre région n'a pas besoin de ce projet, au contraire. Il est toujours d'actualité d'être maître chez-Nous et utilisons notre hydroélectricité pour nos objectifs de développement vraiment durable!

Gilles Arsenault pour

La Coop de solidarité, les jardins de la montagne